

# Métropole : La Presqu'île en marche s'étonne...

**Crozon** — Réuni le 8 octobre, le comité La Presqu'île en marche, comité local de LREM, a fait connaître sa position sur le projet de rapprochement avec Brest Métropole.

L'avis du comité de La Presqu'île en marche.

« Comme Brest Métropole est la plus petite métropole française avec ses 200 000 habitants, son statut est fragile. C'est pourquoi, durant l'été 2017, son président, François Cuillandre, a proposé aux communautés du Pays de Brest de la rejoindre.

**« La rapidité, pour ne pas dire la précipitation... »**

À ce jour, seule la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime s'est engagée dans un processus pouvant mener à une décision de fusion rapide, dès l'année prochaine ! La communauté de communes du Pays des

Abers (Plabennec) envisage également de mener des études de faisabilité mais seulement pour permettre aux élus qui seront en fonction après les élections de 2020 de prendre une décision. Les quatre autres communautés de communes du Pays de Brest quant à elles ne sont, à ce jour, pas favorables à un tel rapprochement. Comme plusieurs élus et de nombreux citoyens de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, le comité, Presqu'île en marche, tout en reconnaissant l'intérêt d'une coopération renforcée avec Brest et sa métropole s'étonne de la rapidité, pour ne pas dire la précipitation, avec laquelle une telle décision de fusion, lourde de conséquences pour notre terri-

toire, pourrait être prise dans les mois à venir.

Nous nous sommes interrogés sur ce que pourrait devenir, dans la perspective d'une fusion, le mode de fonctionnement de nos communes dans les prochaines années car le poids démographique et la ruralité qui les caractérisent sont sans commune mesure avec celles qui composent la Métropole brestoise. Que pourrait peser la Presqu'île-Aulne maritime dans la métropole ? En quoi son développement serait-il favorisé par la fusion ? N'y a-t-il pas d'autres solutions au travers d'un renforcement du Pays de Brest ?

Les études actuelles (le questionnaire sur le site internet de notre

com-com) menées pour la plupart en interne ou par des structures liées à la Métropole peuvent-elles être vraiment objectives ? Quel serait l'impact fiscal d'une fusion pour les contribuables, particuliers et entreprises ? Pour toutes ces raisons, nous plaçons pour que nos élus donnent du temps au temps. Il en va de notre point de vue, de la cohésion de notre territoire dont l'élargissement à dix communes est très récent. Nous souhaitons que les municipales de 2020 permettent aux candidats d'informer et de se positionner et aux électeurs de choisir en votant. »